

Gestion des déchets au DCM

- Ne pas jeter dans les éviers les produits usagés
- Ecrire sur les flacons, cartons et bidons son nom et la nature du contenu
- Les EPI usagés sont à jeter dans les poubelles en fonction du type de contamination



Déchets banals non contaminés :

→ sac poubelle standard

Piles et cartouches d'encre usagées :

→ déchetterie du campus

Déchets chimiques liquides :

 (cf. règles de stockage)

→ Voir étiquettes bidon

- Produits organiques halogénés
- Produits organiques non-halogénés
- Acides-Bases

Déchets chimiques solides :

→ bidon de récupération

Verreries non contaminées :

→ cartons plastifiés

Verreries contaminées :

→ idem mais rincer le contenant

Seringues et aiguilles usagées :

→ bouteille en verre de 2,5L ou en alu. de 5L

Règles de stockage

Acide + Base → stockage incompatible

	+	-	-	+
	-	+	-	!
	-	-	+	+
	+	!	+	+

+ : stockage compatible

- : stockage incompatible

! : stockage compatible sous certaines conditions



Matières toxiques



Matières comburantes



Danger



Matières corrosives



Matières inflammables



Cancérigène Mutagène
Reprotoxique



Danger gaz



Danger pour l'environnement



Matières
explosives

EPI obligatoires ou possibles au DCM

Protection
des mains



Protection
de la vue



Protection
de l'ouïe



Protection des
voies respiratoires

Protection
du visage



Port de
la blouse

Les extincteurs

Feu	Nature du feu	Extincteurs
	Feux secs papier, bois, textile, PVC, câble électrique...	1- eau pulvérisée (+/- additif) 2- poudre polyvalente
	Feux liquides hydrocarbure, alcool, essence, peinture...	1- CO ₂ 2- eau pulvérisée (+/- additif) 3- poudre polyvalente
	Feux de gaz propane, acétylène, butane, gaz de ville...	1- Arrêter source de gaz 2- CO ₂ 3- poudre polyvalente
	Feux spéciaux aluminium, sodium, titane, magnésium...	1 - sable 2- Couverture anti-feu

Pour les feux d'origine électrique, utiliser des
extincteurs au CO₂.

Assistants de Prévention (AP):

Pascale Cividino - bât. C - 04.76.63.56.08 - bureau 116 bis
Nicolas Spinelli - bât. Nanobio - 04.56.52.08.33 - bureau 203
Michaël Holzinger - bât. Nanobio - 04.56.52.08.11 -
bureau 104

Michel Zitoli -TP - 04.76.51-35-88 Labo221

Stéphanie Hauser -TP- 04-76-

**Agent s SSIAP (Service Sécurisé Incendie Aides aux
Personnes)**

Claude Dubouloz - bât. C - 04.76.51.35.93 - rdc

PM Léo - bât. C - 04.76.51.49.23 - bureau 136

Sauveteurs Secouristes :

Voir la liste



Personnes Compétente en Radioprotection :

JF Constant - bât. Nanobio - 04.56.52.08.39 - bureau 210

A du Moulinet d'Hardemare - bât. C - 04.76.63.57.05 - bureau
318

Christian Philouze - bât. C - 04.76.51.45.84 - bureau 137

Défibrillateurs :

RDC des bâtiments B et C de Chimie



Questions/réponses


- Où trouver l'armoire à pharmacie?...chaque équipe
- Où trouver le registre d'hygiène et sécurité?...auprès des AP(s)
- Où se procurer des EPI?...auprès de l'AP
- Où trouver le point de rassemblement?... dehors, sur le parking
- Où trouver les consignes de sécurité?... à chaque étage


Règles de prévention des accidents


- Respecter les consignes de sécurité (se renseigner en cas de doute)
- Connaître les procédures à suivre en cas d'incendie/accident
- Repérer les extincteurs et les boutons d'alarme
- Maintenir dégagés les couloirs, les escaliers et les halls
- Ne pas mettre d'obstacle à la fermeture des portes coupe-feu
- Laisser libre l'accès aux vannes d'isolement (eau) et aux organes de coupure électrique
- Fermer portes et fenêtres en quittant son lieu de travail

Consignes générales de sécurité

En cas d'incendie

 Essayer d'attaquer le feu avec l'extincteur le plus proche

 Si l'incendie n'est pas maîtrisable, déclenchez l'alarme avec un boîtier rouge

 **APPELEZ les pompiers : 18**

en précisant :

- la localisation de l'incendie (bâtiment, étage, couloir)
- la gravité (incendie localisé ou généralisé)
- les premières mesures prises (tentative d'extinction...)

NE PAS RACCROCHER EN PREMIER
Attendre l'autorisation du pompier

En cas d'alarme sonore dans le bâtiment



Dirigez-vous vers l'issue de secours la plus proche en suivant les instructions du guide d'évacuation et les fléchages

- n'utilisez pas les ascenseurs
- ne revenez pas sur vos pas
- en cas de fumée baissez-vous, l'air frais est près du sol



Lorsque vous êtes dehors, rejoignez le point de rassemblement

En cas d'incident ou de malaise d'une personne



Se faire aider par un sauveteur secouriste du travail ou une personne titulaire de l'AFPS



APPELEZ le SAMU : 15

en précisant :

- la localisation de la victime (bâtiment, étage, couloir)
- la gravité (consciente ou inconsciente, type de blessure)
- les premières mesures prises (premiers secours...)

NE PAS RACCROCHER EN PREMIER
Attendre l'autorisation du médecin régulateur

Prévention des risques professionnels au DCM

Le travail sur écran

Identification des risques

- fatigues visuelles
- troubles musculosquelettiques
- stress



Prévention des risques

- écran placé perpendiculairement par rapport aux fenêtres
- ajustement correcte des sièges, clavier, souris et écran
- interruption du travail sur écran toutes les 2 heures

Les lasers

Identification des risques

- brûlures et lésions de la rétine
- brûlures cutanées



Prévention des risques

- ne jamais exposer les yeux à un faisceau laser
- utilisation d'EPI adaptés (lunette)
- balisage des locaux

Les risques électriques

Identification des risques

- électrisation (brûlures, tétanie musculaire)
- électrocution (arrêt cardiaque)



Prévention des risques

- ne pas tirer sur le câble d'alimentation pour débrancher ou déplacer un appareil électrique
- ne pas bricoler une prise électrique
- ne pas surcharger les multiprises
- ne pas toucher une prise avec les mains mouillées

La manutention

Identification des risques

- les lombalgies et les dorsalgies
- les chutes de charges
- les heurts



Prévention des risques

- utilisation d'EPI adaptés (gants, chaussures)
- ne pas porter de charges trop lourde pour soi
- utilisation de chariots et de transpalettes

Les risques chimiques

Identification des risques

- inhalation
- absorption (voie cutanée)
- brûlures cutanées



Prévention des risques

- identification des produits (cf. pictogramme)
- respect des règles d'étiquetage et de stockage
- utilisation d'EPI adaptés (lunettes, gants, masque, blouse)
- utilisation d'EPC adaptés (sorbonne, paillasse)

Les nanoparticules

Identification des risques

- inhalation
- absorption (voies cutanées et digestives)



Prévention des risques

- utilisation d'EPI adaptés (gants jetables, masque avec filtre)
- utilisation d'EPC adaptés (sorbonne, paillasse en verre)
- transport et stockage des poudres dans des flacons étanches

Les rayons X

Identification des risques

- effets mutagènes
- effets cancérogènes
- brûlures cutanées



Prévention des risques

- accès interdit aux locaux sans autorisation de la PCR
- respect des règles de radioprotection
- balisage des locaux

Les hautes pressions

Identification des risques

- explosion (projection d'éclats)
- implosion (onde de choc)
- fuite du contenu (nocif, inflammable)



Prévention des risques

- utilisation de grilles et écrans de protection
- contrôle et inspection des installations
- respect des normes d'utilisation (pression, température)